



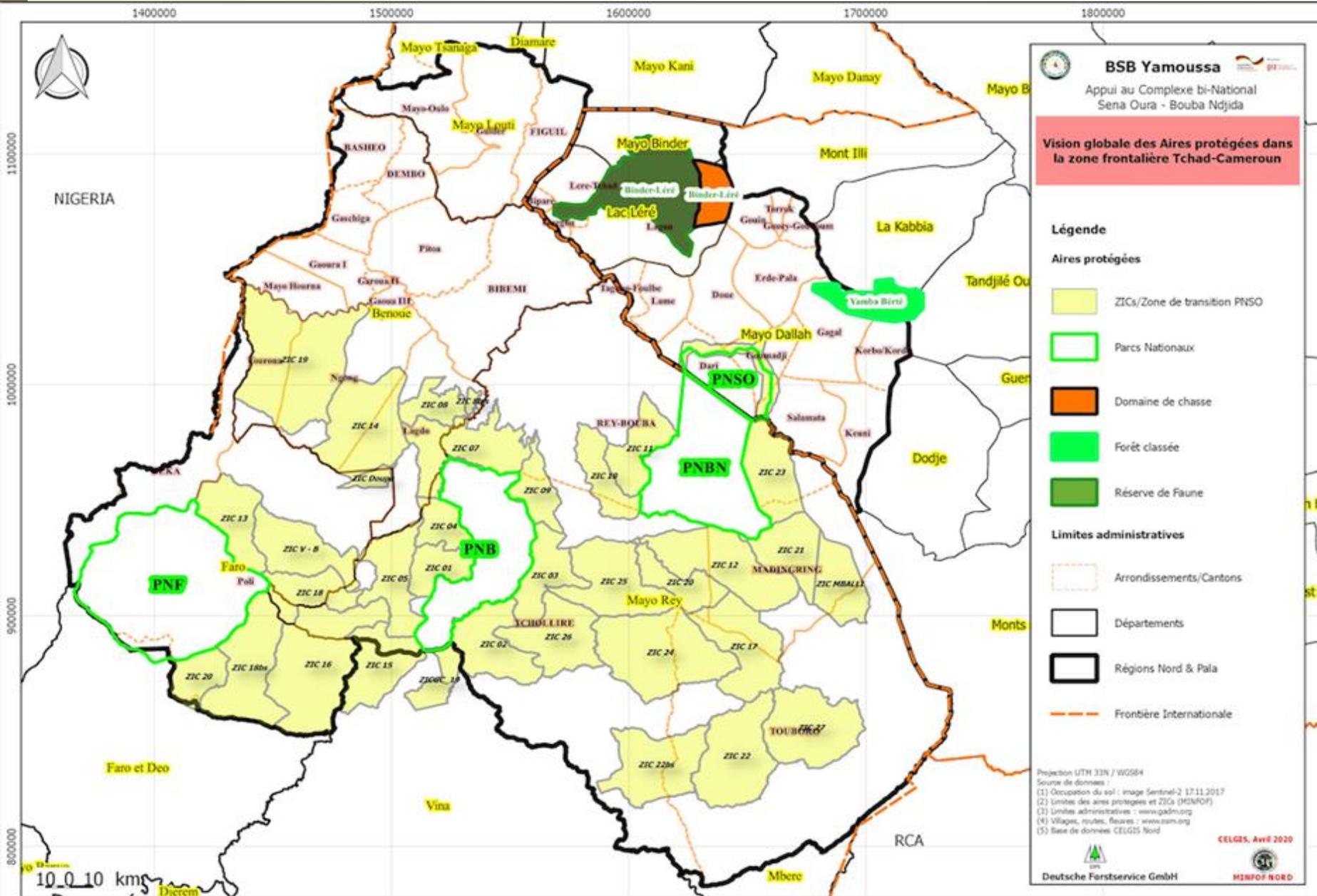
Dynamique de la transhumance régionale sécurité-gestion de la faune/flore sauvages et dégradation croissante des écosystèmes

Assises de Kinshasa, du 07-10 Décembre 2020

Communautés
et
transhumance :
Cas du BSB
YAMOOUSSA



Complexe BSB Yamoussa - PNBN et PNSO



Complexe transfrontalier BSB Yamoussa a vu le jour en août 2011 à la suite de l'accord de coopération Cameroun - Tchad. D'une superficie de 6.500 km². Ce complexe est actuellement l'espace naturel abritant la plus grande variété d'espèces animales dans la zone soudano-guinéenne. Les principales grandes espèces sauvages qu'on y trouve sont : les éléphants, les lions, les buffles, les girafes, les élands de Derby et autres grandes antilopes.





- les activités pastorales se déroulent aussi bien à l'intérieur qu'à la périphérie des deux parcs.
- La pression pastorale est très forte dans les AP du BSB YAMOUSSA;
- les populations riveraines pratiquent à 100% l'agriculture et à 80% l'élevage;
- les éleveurs sédentaires sont plus nombreux, cependant ils ont des cheptels 5 fois moins importants que celui des transhumants;
- La transhumance fait référence au déplacement saisonnier des éleveurs et de leur bétail sur une distance relativement étendue.





En Afrique centrale, le phénomène de transhumance transfrontalière prend de l'importance.

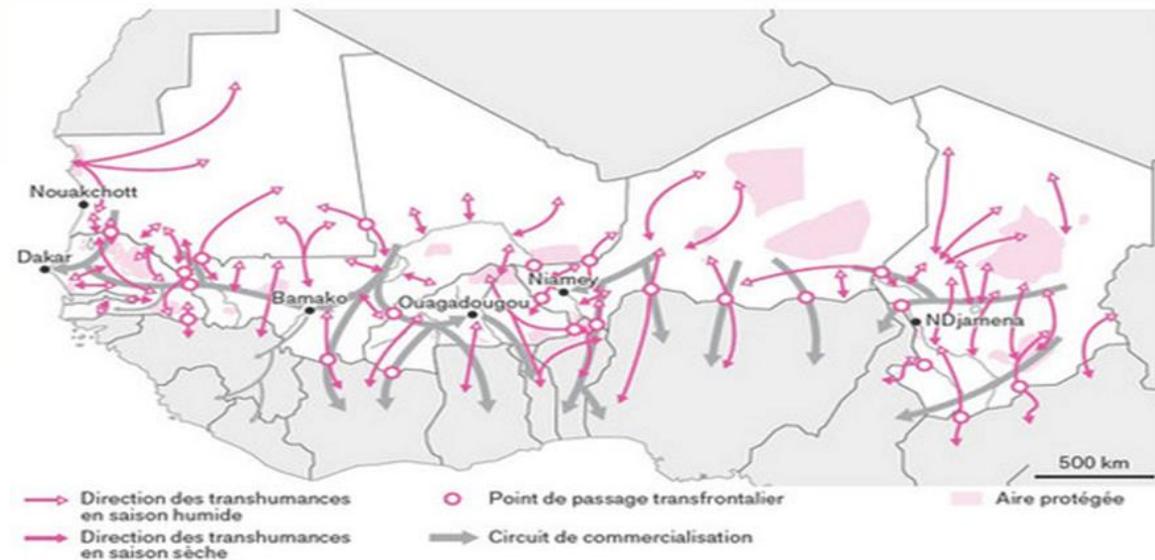
Pratiquée essentiellement par des pasteurs peuls qui, historiquement, avaient quitté la zone du Sahel pour s'installer dans les zones plus favorables.

Des milliers d'éleveurs ont ensuite migré à la recherche des pâturages abondants.



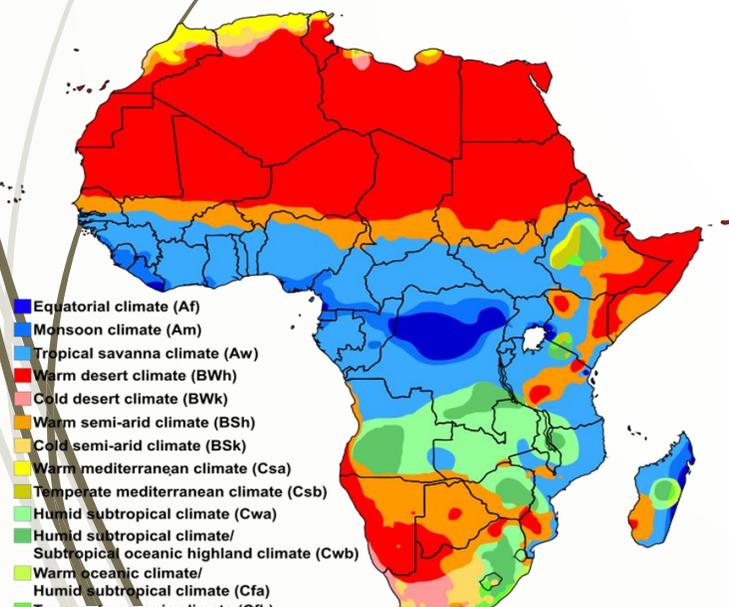
Effectifs des cheptels en Afrique centrale (1)

| Country | Cattle (1000) | Sheep (1000) | Goats (1000) | Pigs (1000) | Poultry (million) |
|-----------------------|------------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------------|
| Angola | 4025 | 108 | 4359 | 2547 | 15.991 |
| Burundi | 480 | 295 | 1650 | 190 | 4.9 |
| Cameroun | 6000 | 3800 | 4400 | 1350 | 33 |
| CAR | 3500 | 260 | 3100 | 800 | 4.9 |
| Chad | 6963.6 | 3304 | 6224.4 | 28.12 | 5.45 |
| Congo | 115 | 100 | 295 | 47 | 2.4 |
| DRC | 756 | 901 | 4,028 | 962 | 19.828 |
| Equatorial Guinea | 5.1 | 38 | 9.1 | 6.3 | .34 |
| Gabon | 36.5 | 196 | 92 | 215 | 3.2 |
| Sao Tome and Principe | 4.8 | 3 | 5.2 | 2.62 | .42 |
| Total | 21886 | 9005 | 24,162.7 | 6148.04 | 90.429 |



(1) Ces effectifs doivent être actualisés à la suite des recensements agricoles qui se sont déroulés dans la plupart des pays de la région

Africa/ map of Köppen climate classification



Conférences

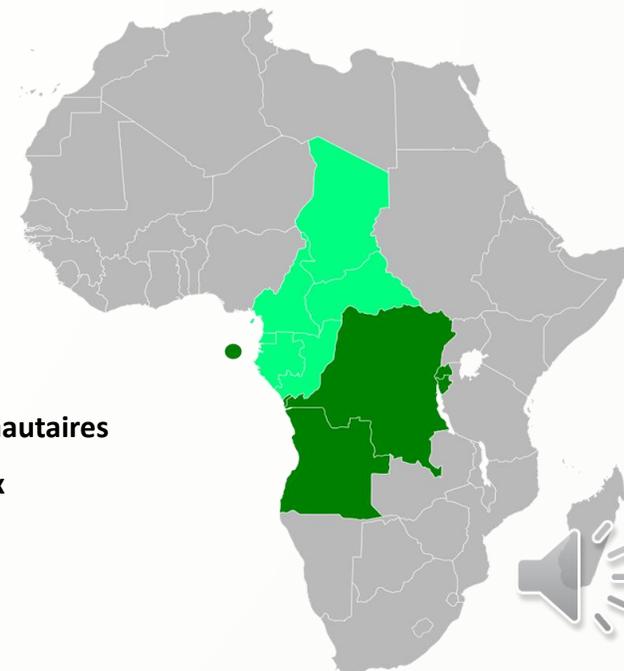
Gestion transfrontalière

Relance des commissions mixtes

Harmonisation et réglementation des textes communautaires

Promotion des programmes et projets sous régionaux

Sécurité et économie

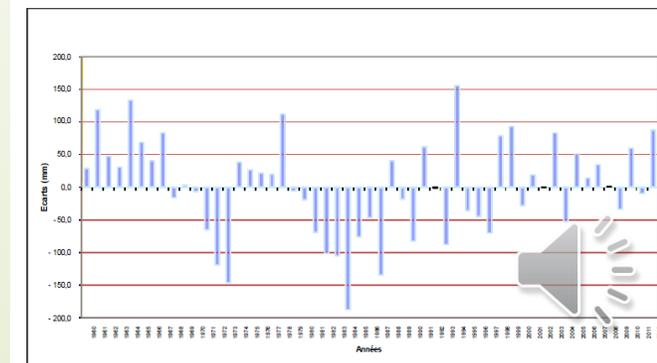




L'adaptation aux changements climatiques ou au **dérèglement climatique** désigne les stratégies, initiatives et mesures **individuelles** ou collectives (entreprises, associations, collectivités, etc.) visant, par des mesures adaptées, à réduire la vulnérabilité des **systemes naturels et humains** contre les effets réels ou **attendus** des changements climatiques

Le Sahel, zone aride à semi-aride, est d'autant plus affecté qu'il enregistre **une augmentation démographique importante**. Cet accroissement de la population intensifie les pressions anthropiques sur des ressources fragiles dont la dégradation est de plus en plus préoccupante (Ozer et al., 2010).

Figure 1 : Courbe d'évolution de la pluviométrie 1960-2012 au Niger





QUELQUES CONSIDERATIONS

- Pastoralisme système d'exploitation adapté aux zones arides et semi-arides.
- Pastoralisme un potentiel économique en terme de capital.
- Problèmes de transhumance liés à des crises sociales, environnementales et sécuritaires.
- Sécurisation de la mobilité comme facteur de promotion de la pratique pastorale
- Autorités religieuses, coutumières, militaires, administratives et politiques
- Mauvais traitements infligés aux éleveurs à l'origine de l'immigration massive
- Aménagement du territoire et concertation entre tous les acteurs
- Mobilité, la surveillance et le contrôle des animaux, droit des animaux.
- Aménagements des espaces pastoraux.
- Règles de gestion des espaces fonciers.
- Statut du transhumant.
- Règles de gestion et de règlement des conflits ruraux, la conciliation.
- Dispositions pénales, sanctions
- Néo-éleveurs transhumants





Communautés en présence

On dénombre approximativement **73** clans Peuls.

Quatre (4) clans Peuls spécifiques sont transhumants transfrontaliers

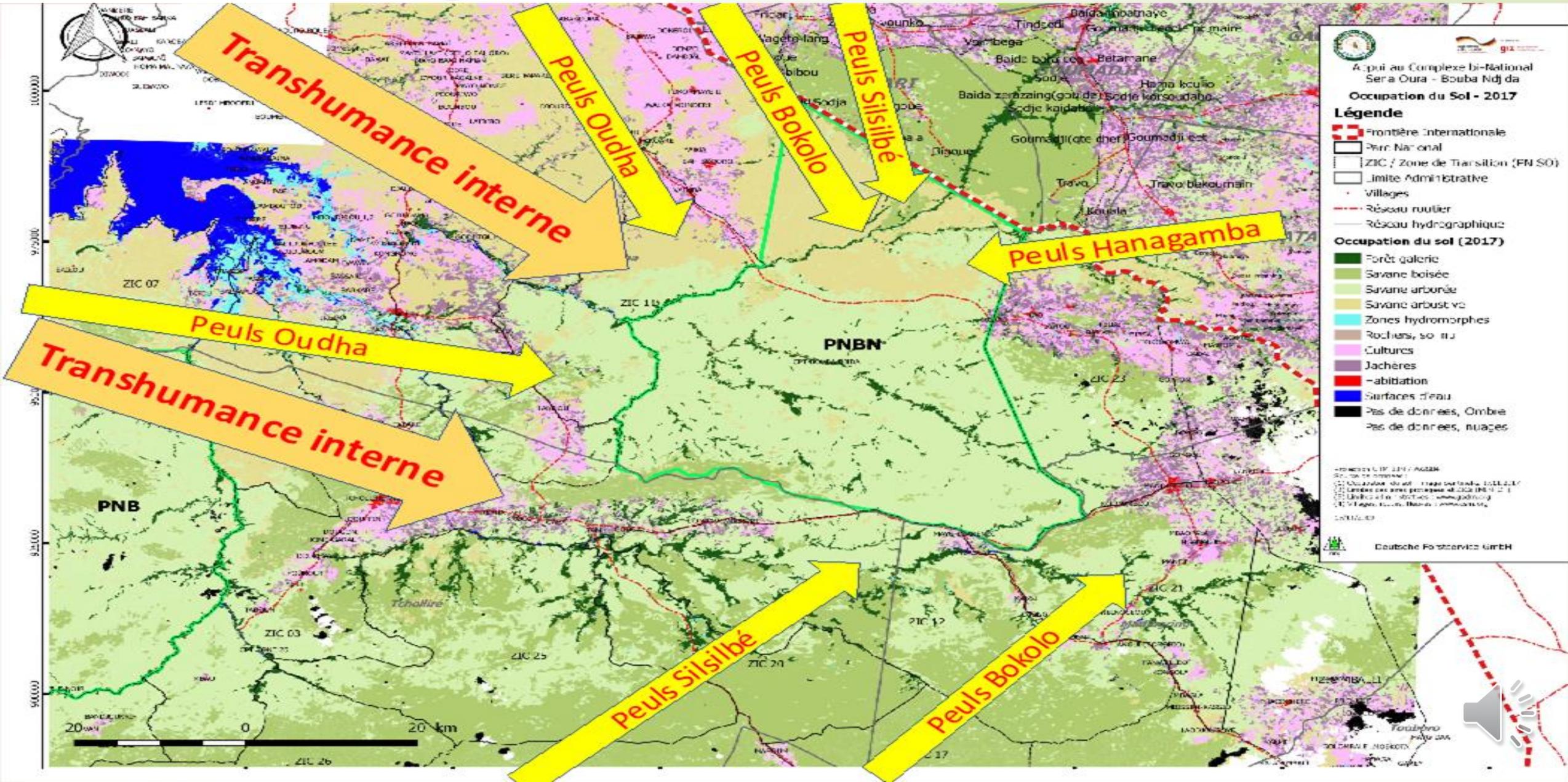
- **Les HANAGAMBA**, clan Peul ayant quitté la RCA pour chercher des pâturages entre le Tchad et le Cameroun.
- **Les OUDHA**, clan Peul originaire au départ du Niger mais qui a essaimé au Nigéria, au Tchad et au Cameroun.
- **Les SILSILBE**, clan Peul venant du Nigéria, connu pour sa violence, et qui transhume sur le Cameroun et le Tchad.

Les BOKOLO, clan Peul également originaire du Nigéria et qui transhume sur le Cameroun et le Tchad.





Mouvements internes et externes



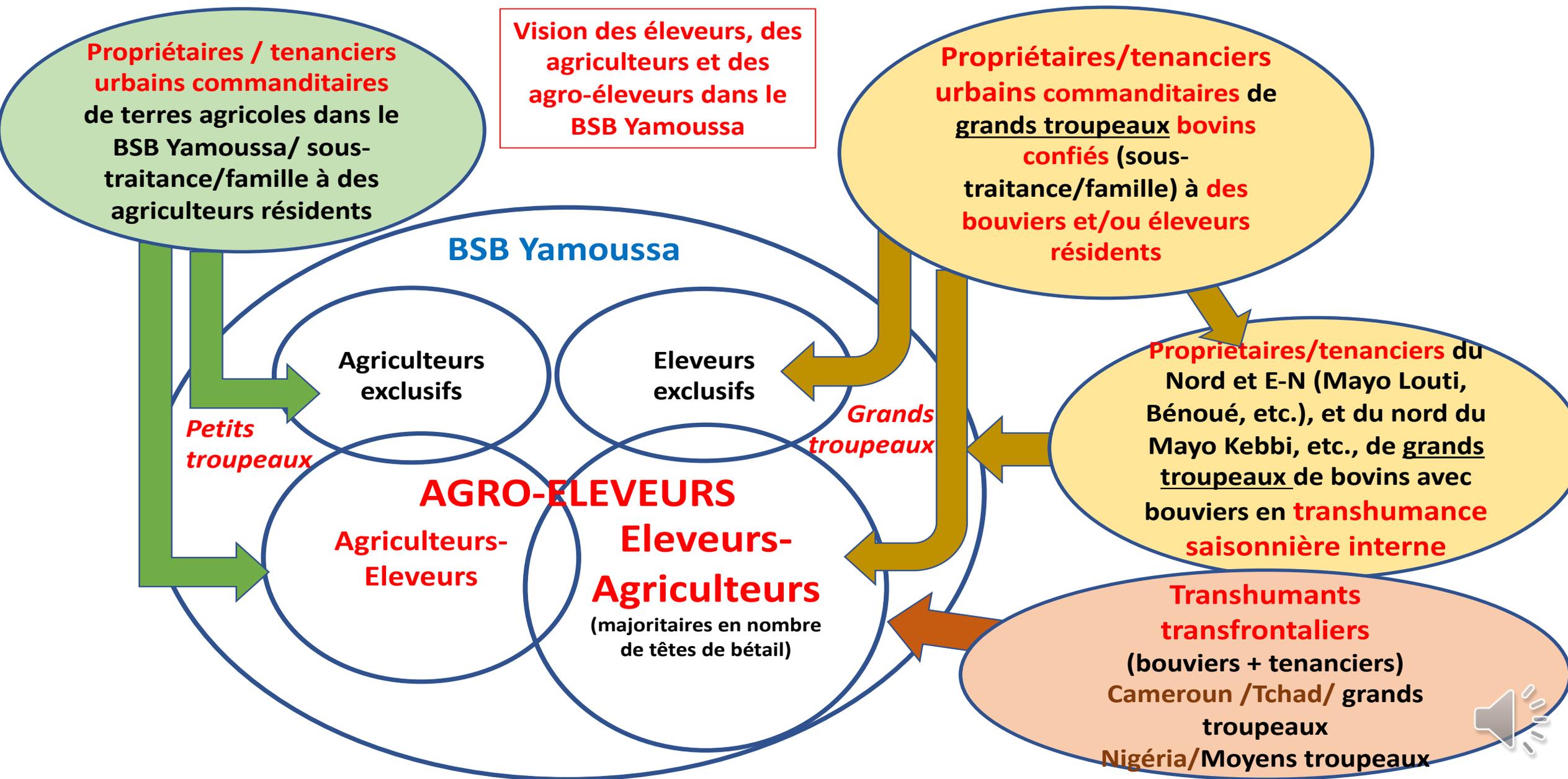
- Analyse profonde de l'état des lieux de la problématique.
- Identification des acteurs et des partenaires en présence.
- Développement des solutions, leur faisabilité et leur applicabilité.
- Elaboration d'une stratégie à l'échelle du BSB Yamoussa en lien avec les initiatives en cours.
- Cartographie des zones et de pressions et des couloirs de transhumance (CELGIS-DR/MINFOF).
- Schéma de facilitation du processus de dialogue.

5 consultants + 4 Tomes





COMPREHENSION DE LA PROBLEMATIQUE





Conflits acteurs ruraux et équipes de gestion des AP/ZiCs.

- Non respect de la réglementation des PA, des ZiCs et des limites
- Pâturage illégal dans les AP/Feux de brousse/Braconnage/Pêche illégal
- Utilisation des ressources des AP, Activités illégales, Corridors occupés
- Empoisonnement, Piégeage, etc.
- Conflits entre éleveurs-transhumants
 - Accès aux ressources pastorales (eau, pâturages, etc.), sédentarisation
 - Conflits fonciers, Accaparement des terres, Conflits liés aux mouvements
 - Diverses formes de taxation
- Conflits entre éleveurs-transhumants et agriculteurs.
 - Empiètement, Dégâts champêtres, etc.
 - Conflits fonciers, mauvaise cohabitation
- Conflits Homme-Faune
 - Pâturage illégal dans les AP/Feux de brousse/Braconnage/Pêche illégal
 - Utilisation des ressources des AP
 - Empoisonnement, Piégeage, Feux de brousse etc.
- Conflits Bétail-Faune/Epizooties-Zoonoses (Cf. Exposés)



Le Chefferie traditionnelle : FADA du Lamidat de Rey Bouba dans tout le Mayo Rey:

Elle dispose d'un son réseau omniprésente et, souvent, omnipotente;

Les différents démembrements de la chefferie sont actifs à tous les niveaux.

Chaque **Dogari** représentant localement le Lamido,

On trouve un **Sarkisanou** en charge de la gestion des questions d'élevage.

Djaoro (chef de quartier);

ArDOS (chef de clan ou de groupe peuls).

La Fada est informée de tous les mouvements d'animaux dans le Mayo Rey.

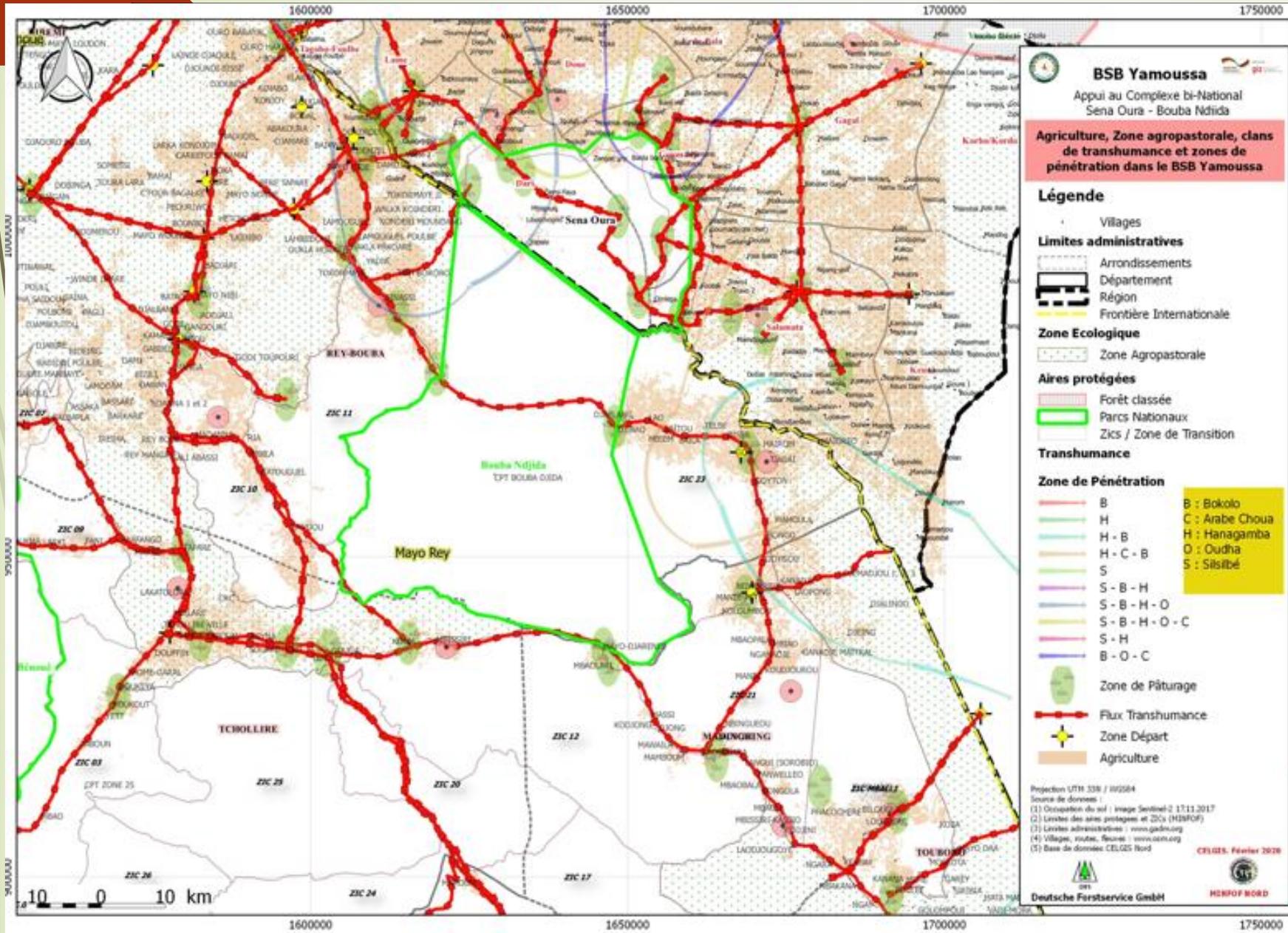
Une redevance sur les troupeaux de passage est payée par les chefs de troupeaux en contrepartie de la désignation des zones où ils peuvent pâturer.

Une dime exigée par les Dogaris, d'une part, mais aussi les taxes officielles exigées par l'État, d'autre part.

Le fonctionnement des chefferies est similaire côté Tchad.



Pression Agricole et pastorale



Pression agricole et pression pastorale sur la zone du BSB Yamoussa.

Tout le pourtour des AP est déjà peuplé et cultivé, grignotant les limites du parc.

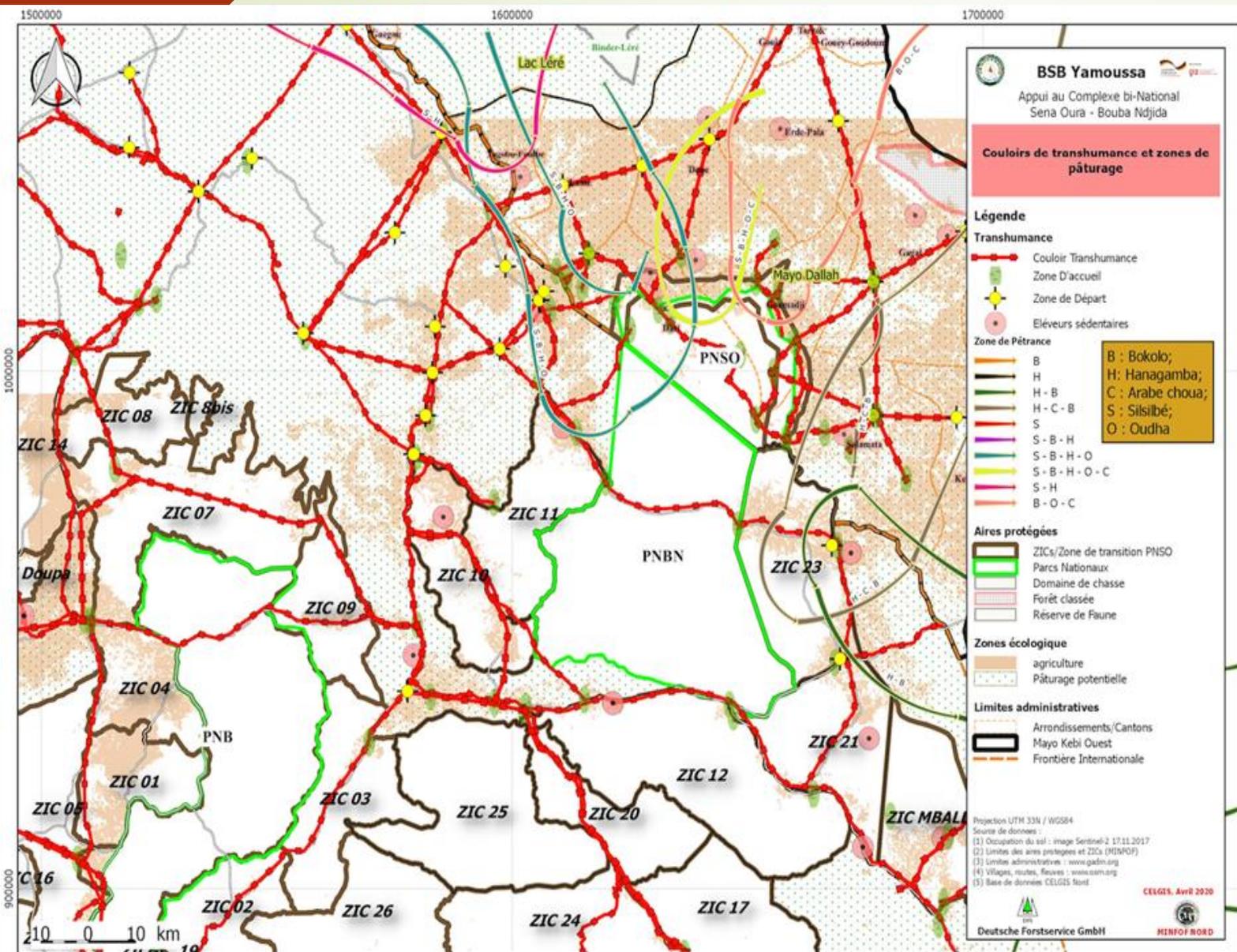
Côté Cameroun, l'ancien axe routier traversant le parc dans sa partie nord a entraîné de part et d'autre de la route la mise en culture des ZIC voisines.

Lorsque des zones agroforestières existent, les villages se sont étendus librement.

Les populations ont alors pénétrés les ZIC pour cultiver et pour pâturer.



Couloirs de transhumance



En ne prenant en compte ici que les principaux couloirs de transhumance (grande et moyenne), on constate:

- Un couloir ouest-est au sein du PNB
- Un couloir NO-SE au sein du PNSO et un couloir Nord-Sud faisant jonction avec le 1er.

Le plus souvent, les couloirs de transhumance suivent les limites des ZIC ou des parcs, mais on constate dans la réalité que nombre de couloirs pénètrent dans les aires protégées.





CONTRAINTES MAJEURES IDENTIFIEES

- L'accès aléatoire à l'eau pour les troupeaux.
- L'insuffisance d'espace de pâturage pour les troupeaux.
- L'absence de couloirs de grande et de petite transhumance.
- L'absence d'un dispositif de gestion des feux de brousse.
- L'insécurité dans les zones de pâturage.
- L'extension des besoins et des surfaces agricoles.
- Le manque de concertation opérationnelle.
- L'absence de dispositif de concertation locale.
- L'absence d'organisations professionnelles actives.
- L'absence de sanctions réelles et dissuasives applicables.
- L'accentuation des conflits multiformes.
- l'inexistence de centres de santé (animale et humaine/Zoonoses one Health) dans les couloirs de transhumance,
- la question de l'éducation et à la santé des pasteurs;
- La question du recours aux technologies nouvelles;
- une interrogation sur le devenir de la transhumance,
- L'absence de dispositif de prévention et de gestion des conflits et des crises





CONTRAINTES MAJEURES IDENTIFIEES

- L'aménagement du territoire doit être organisé en tenant compte des besoins et des infrastructures du pastoralisme.
- L'intégration du pastoralisme dans les activités productives et économiques du pays.
- La prise en compte de l'environnement durable et de la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans le pastoralisme.
- L'intégration du pastoralisme dans les activités productives et économiques du pays.
- L'intégration sociale des acteurs du pastoralisme dans la société
- Le développement du cadre juridique dans lequel évolue le pastoralisme





PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

- **Instaurer un comité communal de gestion des espaces agropastoraux** basé sur le regroupement des comités villageois de gestion agropastorale.
- **Promouvoir un microzonage et une cartographie participative des espaces de pâturage**, les couloirs, les zones cultivées et les AP au niveau de chaque comité et fixer collectivement les règles d'usage, y compris en matière de régulation du nombre d'animaux admis à pâturer.
- **Matérialiser les limites des aires protégées, des ZICs, des couloirs de transhumance (internationaux et nationaux).**
- **Installer des puits pastoraux et/ou des mares aménagées** régulièrement le long des couloirs de transhumance et dans les zones de pâturage licites.
- **Réfléchir à l'instauration d'une police de la transhumance et de l'élevage** qui serait en charge, de manière neutre et indépendante, du contrôle des pratiques, du respect des limites des couloirs de transhumance et des AP, de la saisie des troupeaux contrevenants et du transfèrement des bouviers devant la justice.
- **Intégrer le plan d'aménagement du PNBN et des ZICs dans le Schéma Régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADDT) Nord** en instance de préparation avec l'appui de la coopération allemande.



- **Instaurer un mécanisme de planification et de gestion des feux de brousse** avec un dispositif de contrôle et de sanction des contrevenants et Mettre en place des comités de vigilance.
- **Renforcer la présence des forces de sécurité dans les zones frontalières** et les services de l'élevage et introduire les pratiques modernes de gestion zootechnique
- **Systematiser la pratique des cultures fourragères annuelles et pluriannuelles** dans tous les villages de la zone de BSB YAMOUSSA.
- **Instaurer un conseil de l'élevage assorti d'un dispositif pérenne de financement** basé sur un prélèvement de 50 FCFA par tête de bétail vendu sur les marchés de la région.
- **Impliquer les autorités coutumières et les différents chefs de clans Peuls** dans la gestion concertée des espaces pastoraux.
- **Instaurer un processus de dialogue local au niveau des différentes zones de pâturage** du BSB Yamoussa suivant les règles traditionnelles de concertation.



- **Instaurer un mécanisme de planification et de gestion des feux de brousse**
- **Renforcer la présence des forces de sécurité dans les zones frontalières** et les services de l'élevage et introduire les pratiques modernes de gestion zootechnique
- **Systematiser la pratique des cultures fourragères annuelles et pluriannuelles** dans tous les villages de la zone de BSB YAMOUSSA.
- **Instaurer un conseil de l'élevage assorti d'un dispositif pérenne de financement**
- **Impliquer les autorités coutumières** dans la gestion concertée des espaces pastoraux.
- **Instaurer un processus de dialogue local au niveau des différentes zones de pâturage** du BSB Yamoussa suivant les règles traditionnelles de concertation.





- **L'interrogation sur le devenir de la transhumance ?.**



QUE FAIRE : comment concilier

- la progression rapide du front agricole dans la zone du BSB Yamoussa.
- l'occupation des sols par les activités telles que l'agriculture, la foresterie, la conservation accroît les difficultés liées au déplacement des troupeaux transhumants.
- l'accentuation des conflits fonciers multiformes.
- l'occupation par l'agriculture des corridors et des couloirs de transhumance dans les zones d'accueil;
- les dégâts dans les champs et de divaguer de façon illégale des aires protégées (aires de conservation, zones de chasse);
- la destruction des ressources naturelles et des habitats de la faune.

Que faire: développer des solutions et un plaidoyer qui ciblera l'ensemble des parties prenantes afin d'anticiper l'accentuation et l'exacerbation de ces conflits multiformes latents et récurrents.





- Comment concilier toutes ces problématiques ?
- Quel est notre le niveau de notre engagement
- Quelle est la volonté politique de travailler pour une transhumance apaisée;
- Comment sécuriser davantage les aires protégées et les autres activités;
- Comment garantir aux éleveurs-transhumants la sécurisation et la pérennisation de leurs pratiques en périphérie des aires protégées





- **Elaboration d'une stratégie à l'échelle du BSB Yamoussa.**
- **Identification d'actions et de solutions porteuses** et d'un cadre de dialogue en lien avec les plateformes existantes.
- **Préalables et conditions de succès d'un cadre de dialogue multipartite.**
- **Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'information, d'éducation et de communication adaptée.**
- **Maîtrise des facteurs de blocages, négociation, conciliation et médiation.**
- **Conditions de développement d'un plaidoyer.**
- **Adoption méthodologie de facilitation.**
- **Conditions de mobilisation des acteurs.**





QU'EST-CE QUE LE CONSENTEMENT LIBRE, INFORMÉ ET PRÉALABLE (CLIP)

Consentement signifie que les projets ne peuvent aller de l'avant que si les communautés ont accepté une activité ou un projet qui les concerne.

Libre signifie sans coercition, intimidations, persuasions ou manipulations.

Informé signifie que toutes les informations relatives à l'activité ou au projet sont fournies aux communautés à l'avance et que les informations sont objectives, complètes, précises et présentées d'une manière claire afin de leur permettre de les comprendre.

Préalable signifie que le consentement est demandé suffisamment avant toute autorisation ou début d'activités, et que les échéances relatives aux consultations et processus de consensus communautaires sont respectées.





Description de conflits

Compréhension des raisons de conflits

Analyse des opportunités pour la gestion des conflits

Décision de traiter le sujet/Engagement

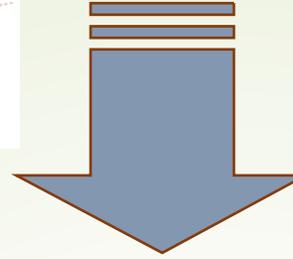
Profil des acteurs et des médiateurs de dialogue

Inventaire des solutions et leur développement

Stratégie et plan d'actions

Moyens et capacités de mobilisation sociale





- Pastoralisme/Transhumance et changements climatiques.**
- Economie et pastoralisme.**
- Développement social et pastoralisme.**
- Dialogue et cohabitation**
- Sécurisation**
- Cadre institutionnel et juridique consensuel.**
- Décentralisation (rôles et responsabilités des acteurs).**
- Pasteur en tant que promoteur**
- Capitalisation savoir-faire des éleveurs**
- Intégration sociale**



Problèmes posés-Démarche proposée

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Pour un espace de paix sans conflits

